



Bilan 2020
de l'Agenda
d'Accessibilité Programmé

SOMMAIRE

1. Contexte

- La réglementation
- L'accessibilité dans les transports
- Le réseau de transport du Grand Dole

2. La mise en accessibilité des points d'arrêt

- Les points d'arrêt prioritaires
 - La ligne 1, ligne structurante
 - Pôles générateurs de déplacements et lieux de correspondances
 - La coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Synthèse de tous les points d'arrêts accessibles
- Les projets de mise en accessibilité des points d'arrêt 2020 à 2023

3. La mise en accessibilité de l'ensemble du réseau TGD

- Le matériel roulant
- Le service de substitution
- La formation du personnel
- L'information et les équipements spécifiques

1. Contexte

■ La réglementation

- Vu la loi n°75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées codifiée à l'article L114-4 du code de l'action sociale et des familles;
- Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- Vu la loi n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;
- Vu le décret n°2014-1321 du 4 novembre 2014 relatif au schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs
- Vu le décret n°2014-1323 du 5 novembre 2014 relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée.

Le Grand Dole a déposé un Schéma directeur d'accessibilité le 5 novembre 2015 et a apporté un complément à ce document le 29 janvier 2016, accordé par le préfet du Jura **le 24 mai 2016**.

Suite à l'approbation du nouveau contrat de Délégation de Service Public avec Keolis (anciennement Carpostal), les élus communautaires du Grand Dole ont délibéré **le 23 juin 2016** sur la liste des arrêts prioritaires et à aménager en fonction du réseau de transport effectif au 1^{er} septembre 2016.

■ L'accessibilité dans les transports en commun

L'accessibilité dans les transports en commun concerne :

- ❖ Le matériel roulant : l'ensemble du parc bus et cars

L'aménagement des points d'arrêt définis comme étant prioritaires

- ❖ Les services à l'usagers : l'accueil des voyageurs et l'information aux voyageurs



■ Le réseau de transport du Grand Dole

Le réseau TGD a évolué au 1^{er} septembre 2016, il a été hiérarchisé en fonction du niveau de population sur le territoire :

- ❖ 3 lignes urbaines assurent une desserte des zones les plus denses pour les communes de Dole, Tavaux, Foucherans, Damparis, Tavaux, Choisey
- ❖ 1 navette cœur de ville pour les quartiers de Dole les plus éloignés du centre-ville
- ❖ 10 lignes interurbaines assurent une desserte de toutes les communes du territoire du Grand Dole, principalement pour les scolaires en heures de pointe et en complément, une offre en transport à la demande est proposée en heures creuses.
- ❖ 3 lignes en transport à la demande pour les communes qui sont desservies par les lignes Mobigo, principalement scolaires aux heures de pointe.
- ❖ 1 service FlexiJOB, proposé sur 19 communes périphériques de Dole pour les déplacements de 4h30 à 7h00 et de 19h30 à 22h00.
- ❖ 1 service FlexiPMR, réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité/inclusion supérieure ou égale à 80%

2. La mise en accessibilité des points d'arrêt

■ Les points d'arrêt prioritaires

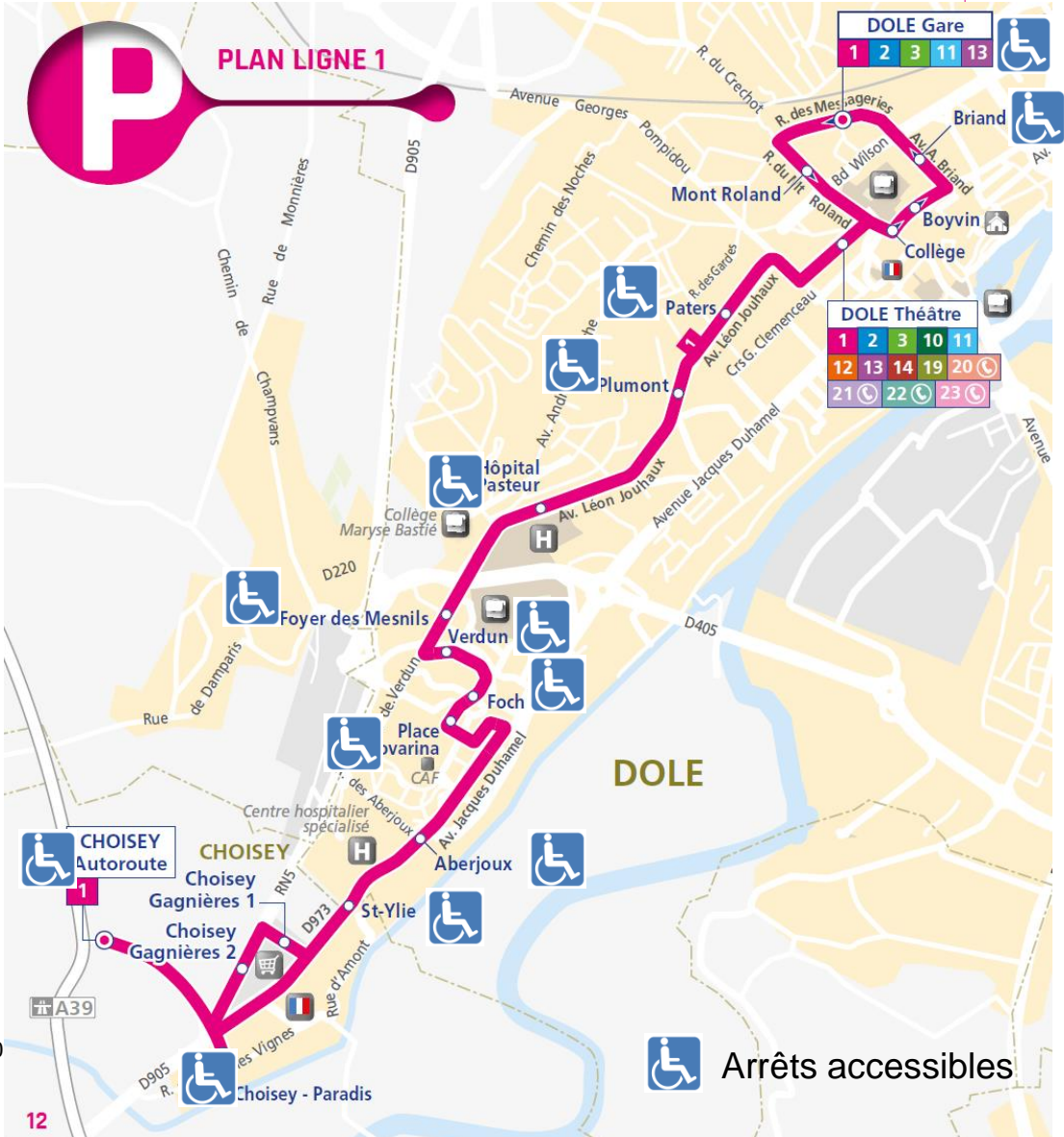
Les arrêts prioritaires répondent à au moins un de ces critères :

- ❖ Situé sur une ligne structurante (statut lié à la fréquentation et aux pôles desservis)
- ❖ Arrêts de correspondance (desservis par deux lignes ou plus)
- ❖ Situé dans un pôle d'échanges multimodal (site de la gare de Dole)
- ❖ Situé à proximité (200 mètres) d'un pôle générateur de déplacements (établissement scolaire, centre commercial...) ou d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou âgées
- ❖ Un point d'arrêt ou gare prioritaire dans une commune desservie, l'autorité organisatrice de transport détermine :
 - pour les réseaux urbains, au moins un point d'arrêt à rendre accessible dans la commune ;
 - pour les réseaux non urbains, au moins un point d'arrêt à rendre accessible dans la principale zone agglomérée de la commune, dès lors que cette zone est desservie et que la population de la commune est supérieure à 1 000 habitants.

En 2016, 53 points d'arrêt ont été identifiés comme étant prioritaires sur le réseau TGD

Les points d'arrêt prioritaires : la ligne 1, ligne structurante du réseau TGD

Au 1^{er} septembre 2020, la ligne 1 comptait 19 points d'arrêt. Elle dessert le centre ville de Dole, la Gare SNCF, les quartiers des Paters ainsi que les Mesnils Pasteur, l'Hôpital Pasteur et la zone commerciale de Choisey.



GRAND DOLE – Place de l'Europe - 39100

■ Les points d'arrêt prioritaires : la ligne 1, ligne structurante du réseau TGD

Commune	Arrêt	Sens	Aux normes ?	Commentaires	Coût HT
Dole	Saint-Ylie	Double	Oui	Fait en 2017	14 639,80
Dole	Aberjoux	Double	Oui	Fait en 2018	12 866
Dole	Place Novarina	Double	Oui	Fait en 2017	
Dole	Foch	Double	Oui	Fait en 2017	12 955
Dole	Verdun	Double	Oui	Fait en 2017	13 529
Dole	Foyer des Mesnils	Double	Oui	Fait en 2017	7 072
Dole	Hôpital Pasteur	Double	Oui	Fait en 2017	36 135
Dole	Plumont	Double	Oui	Fait en 2017	19 738
Dole	Paters	Double	Oui	Fait en 2017	19 258
Dole	Dole Théâtre	Double	Non	Projet d'aménagement de l'ensemble du cours Clémenceau	
Choisey	Paradis	Double	Oui	Fait en 2017	4 228
Choisey	Gagnières 1	Unique	Non	Pas d'espace foncier suffisant	
Choisey	Autoroute	Unique	Oui	Nouvel arrêt depuis 2019	8 000
Choisey	Gagnières 2	Double	Non	Nouvel arrêt depuis 2019	
Dole	collège	Unique	Non	ITA	
Dole	Briand	Unique	Oui	Fait en 2017	10 403
Dole	Gare	Unique	Oui	Fait en 2015	14 000
Dole	Mont Roland	Unique	Non	ITA	
Dole	Boyvin	Unique	Oui	ITA mais aménagement réalisé à minima pour améliorer l'accessibilité en 2019	8 207

La majorité des arrêts de la ligne 1 ont été mis en accessibilité pour un montant de **166 389€HT**.

Les arrêts Théâtre 1 et 2 font partie d'un projet global de restructuration du Cours Clémenceau, l'étude est menée par la ville de Dole.

Les arrêts de Gagnières 1 ont été étudiés, l'espace foncier n'est pas suffisant et le propriétaire ne souhaite pas vendre une partie de la parcelle. Le Grand Dole doit trouver un autre emplacement.

L'arrêt Gagnières 2 a été remis en expérimentation en septembre 2019 suite à la demande d'un usager.

■ Les points d'arrêt prioritaires : pôles générateurs de déplacements et lieux de correspondance

Pôles générateurs

Communes	Arrêt	Lignes	Sens	Aux normes	Commentaires	Cout HT
Tavaux	Collège	2,15 et 16	Unique	Oui	Fait en 2017	28 686
Damparis	Collège	2	Double	Oui	Fait en 2018	14 010
Dole	Collège Ledoux	13, 19 et 20	Unique	Oui	Fait en 2019	17 187
Dole	Grandes Epenottes 1	2 et 3	Unique	Oui	Fait en 2018	6 605
Dole	Général Béthouart	3	Unique	Non	sur terrain privé	
Dole	Lycée Duhamel	2,3, 10, 11 et 12	Double	Oui	Fait en 2017	29 977
Dole	Cinorodons	3	Double	Oui	Fait en 2017	11 148

Arrêt de correspondance

Communes	Arrêt	Lignes	Sens	Aux normes	Commentaires	Cout HT
Dole	Grandes Epenottes 2	2, 3 et 12	Double	Oui	Fait en 2017	5 914

Les arrêts prioritaires définis comme étant des pôles générateurs de déplacement et lieux de correspondance ont été tous réalisés à l'exception de l'arrêt Général Bethouart. Cet arrêt est sur un terrain privé, le parking du supermarché Casino et il n'a pas été possible de signer une convention pour la réalisation des travaux. L'enseigne a changé en septembre 2019 et la commune de Dole a engagé une requalification du secteur. Le point d'arrêt fait partie de cette réflexion globale et pourra être amené à être déplacé le cas échéant.

Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en accessibilité et en sécurité l'arrêt Saint Mauris qui est un site de correspondance entre la ligne régulière 2 et les lignes interurbaines 13 et 19.

■ Les points d'arrêt prioritaires : un arrêt par commune

Communes	Nombre d'habitants	Arrêt	Lignes	Sens	Aux normes	Commentaires	Cout HT
Amange	433	Ecole	13	Double	Non		
Aumur	367	Eglise	17	Double	Non		
Auxange	201	Centre	13	Unique	Non		
Baverans	499	Grande rue	19	Double	Non		
Biarne	401	Mairie	11	Unique	Non		
Brevans	650	Grande rue	20	Double	Non		
Champdivers	434	rue du finage	15	Double	Non	Réalisation 2021	
Champvans	1 439	Place du 1er mai/Huffenardt	10 et 18	Double	1 arrêt sur les 2	Réalisation 2021	
Châtenois	374	Rue des fontaines	13	Unique	Non		
Crissey	627	Mairie	14	Double	Oui	Fait en 2019	4 315
Eclans-Nenon	381	Centre	20	Unique	Non		
Falletans	390	Centre	20	Double	Non		
Foucherans	2 118	Poste	2	Double	Non	Fait en 2020	
Frasne-les-Meuilières	124	Centre	23	Double	Non		
Gevry	688	Centre	15	Double	Non	Projet 2022	
Jouhe	560	Centre	12	Unique	Non		
Lavangeot	133	Ecole Village	19	Double	Non	Projet 2023	
Lavans-les-Dole	328	Place du Présot	19	Double	Oui	Fait en 2017	10 306
Le Deschaux	1 023	Salle des fêtes	21	Double	Non	Projet 2022	
Malange	321	Centre	13	Double	Non	Projet 2022	

■ Les points d'arrêt prioritaires : un arrêt par commune

Communes	Nombre d'habitants	Arrêt	Lignes	Sens	Aux normes	Commentaires	Cout HT
Monnières	439	Centre	11	Double	Non		
Nevy-les-Dole	267	Bascule	21	Double	Non		
Parcey	970	Centre	21	Unique	Non	Projet 2021	
Peseux	313	Rue du Chalet	22	Unique	Non		
Rainans	262	Centre	12	Unique	Non		
Rochefort-sur-Nenon	644	Petite Croix	13	Unique	Oui	Fait en 2019	9 741
Romange	199	Centre	13	Double	Non		
Sampans	1 119	Eglise	11 et 18	Double	Non		
Saint-Aubin	1 799	Eglise	10,16 et 17	Double	Non	Projet 2021	
Villers-Robert	230	Impasse des Combes	21	Double	Non		
Villette-les-Dole	768	Mairie	14	Unique	Non		

La mise en accessibilité des points d'arrêt des plus petites communes de l'agglomération est difficile à mettre en œuvre. En 2019, 4 ont été aménagés et 9 sont en projet.

Les contraintes géographiques dans les autres communes sont plus fortes et la fréquentation est très faible et en grande majorité scolaire.

Face à cette difficulté, le Grand Dole assimile son réseau de lignes de 10 à 23 comme étant un réseau non urbain, essentiellement scolaire, et concentre les futurs projets aux communes de plus de 1 000 habitants, desservis par deux lignes régulières (Mobigo et TGD).

Exemples de réalisation



Dole, Grandes Epenottes 1



Dole, Stade municipal

■ La coordination avec la Région Bourgogne Franche-Comté

La Région Bourgogne Franche-Comté a reçu un avis favorable de son SDA Ad'Ap le 21 janvier 2019. Les services des deux collectivités ont collaboré afin d'identifier les points d'arrêt prioritaires identifiés desservis par au moins 2 lignes régulières Mobigo et TGD.

Communes	Arrêt	Lignes	Sens	Aux normes	Commentaires	Cout HT
Dole	Lycée Duhamel	2,3, 10, 11 et 12	Double	Oui	Fait en 2017	29 977
Dole	Collège Ledoux	13, 19 et 20	Unique	Oui	Fait en 2019	17 187
Lavans-les-Dole	Place du Présot	19	Double	Oui	Fait en 2017	10 306
Champdivers	rue du finage	15	Double	Non	Réalisation 2021	
Gevry	Centre	15	Double	Non	Projet 2022	
Lavangeot	Ecole Village	19	Double	Non	Projet 2023	
Le Deschaux	Salle des fêtes	21	Double	Non	Projet 2022	
Malange	Centre	13	Double	Non	Projet 2022	
Parcey	Centre	21	Unique	Non	Projet 2022	

Une convention cadre a été signée entre les deux collectivités, la Région Bourgogne Franche Comté participe au financement des points d'arrêt identifiés en fonction des dessertes des deux réseaux et du champ d'intervention défini dans son référentiel.

Chaque année, une convention d'application sera signée pour identifier les points d'arrêt qui seront à aménager l'année suivante, cette planification pour 2021 est à valider avec les différentes mairies.

■ Synthèse de tous les points d'arrêt accessibles

	Commune	Arrêts	Coût	Coût AOM	Recette de la commune	Recette de la Région	ADAP/Autre	Commentaires
2015	Abergement la Ronce	Centre	14 000,00	9 800,00	4 200,00		ADAP	MO Abergement
	Authume	Mairie	14 000,00	9 800,00	4 200,00		ADAP	MO Authume
	Dole	Gare SNCF					ADAP	MO CAGD
2016	Brevans	Le Parc	20 000,00	14 000,00	6 000,00		Non prioritaire	MO CAGD
	Dole	Thouverey	17 550,00	12 285,00	5 265,00		Non prioritaire	MO CAGD
2017	Lavans-les-Dole	Place du Présot	6 961,75	4 873,23	2 088,53	3 175,00	ADAP	MO CAGD
	Dole	Cinorodons	6 067,10	4 246,97	1 820,13		ADAP	MO CAGD
	Dole	Foch	12 954,80	9 068,36	3 886,44		ADAP	MO CAGD
	Dole	Foyer des Mesnils	9 340,50	6 538,35	2 802,15		ADAP	MO CAGD
	Dole	Grandes Epenottes 2	7 890,75	5 523,53	2 367,23		ADAP	MO CAGD
	Dole	La Poste/Briand	7 207,40	5 045,18	2 162,22		ADAP	MO CAGD
	Dole	Lycée Duhamel	18 071,50	12 650,05	5 421,45	1 001,50	ADAP	MO CAGD
	Dole	Paters	22 617,30	15 832,11	6 785,19		ADAP	MO CAGD
	Dole	Plumont	19 737,50	13 816,25	5 921,25		ADAP	MO CAGD
	Dole	Verdun	13 528,90	9 470,23	4 058,67		ADAP	MO CAGD
	Dole	Bastie Hôpital	36 134,90	25 294,43	10 840,47		ADAP	MO CAGD
	Tavaux	Collège	18 643,70	13 050,59	5 593,11		ADAP	MO CAGD
	Dole	Barberousse					Non prioritaire	MO Ville de Dole
	Dole	Beauregard					Non prioritaire	MO Ville de Dole
	Dole	La Corniche					Non prioritaire	MO Ville de Dole
	Dole	St Ylie	14 640,00	10 248,00	4 392,00		ADAP	MO CAGD
	Dole	Kennedy					Non prioritaire	MO Ville de Dole
	Dole	Stade					Non prioritaire	MO Ville de Dole
	Choisey	Paradis	6 116,70	4 281,69	1 835,01		ADAP	MO CAGD

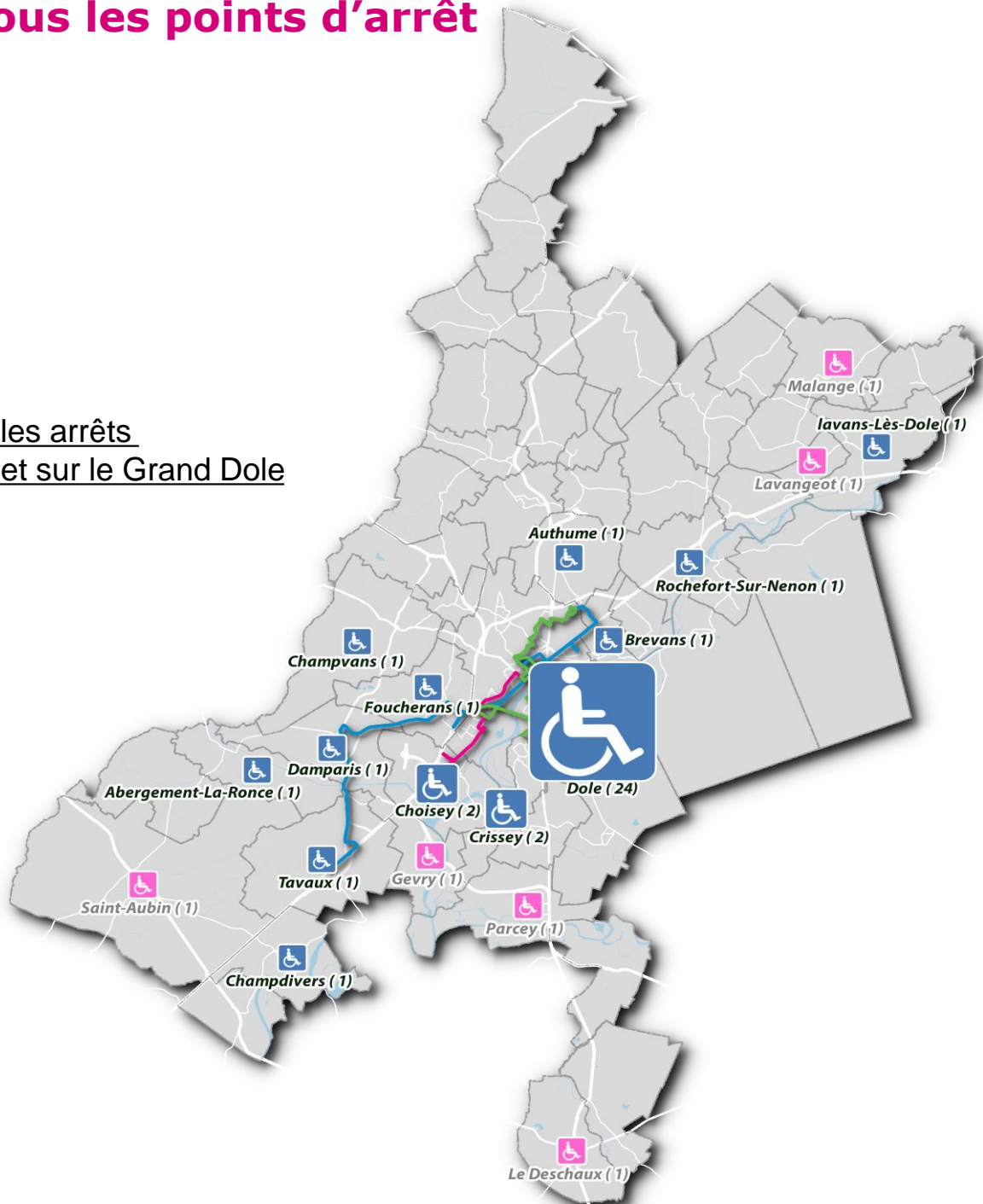
■ Synthèse de tous les points d'arrêt accessibles

	Commune	Arrêts	Coût	Coût AOM	Recette de la commune	Recette de la Région	ADAP/Autre	Commentaires
2018	Dole	Aberjoux	12 865,63	9 005,94	3 859,69		ADAP	MO CAGD
	Damparis	Collège	9 666,20	6 766,34	2 899,86		ADAP	MO CAGD
	Dole	Grandes Epenottes 1	6 604,85	6 604,85			ADAP	MO CAGD
	Champvans	Huffenhardt	9 895,75	6 927,03	2 968,73		ADAP	MO CAGD
	Choisey	Autoroute	15 000,00				Non prioritaire	MO CAGD
2019	Dole	Ledoux	17 187,00	12 030,90	5 156,10	3 155,00	ADAP	MO CAGD
	Rocheft-sur-Nenon	Petite croix	9 741,50	6 819,05	2 922,45		ADAP	MO CAGD
	Crissey	Mairie	4 315,44	3 020,81	1 294,63		ADAP	MO CAGD
	Crissey	Ronceraie					Non prioritaire	MO CD39
	Dole	Boyvin	8 207,40	8 207,40	0,00		ITA	MO CAGD
	Dole	Cimetière 2					Non prioritaire	MO Ville de Dole
2020	Foucherans	Poste	30 235,00	21 164,50	9 070,50		ADAP	MO commune de Foucherans

En 2020, 35 points d'arrêt du réseau TGD ont été mis en accessibilité pour un montant total de 358 947€. La ville de Dole ainsi que le Département aménagent les points d'arrêt du réseau TGD en fonction des travaux de voirie qu'ils réalisent. Ces travaux n'ont pas pu être chiffrés, ils font partie de projet de grands ensembles.

■ Synthèse de tous les points d'arrêt accessibles

Cartographie de tous les arrêts accessibles et en projet sur le Grand Dole



■ Les projets de mise en accessibilité des points d'arrêt de 2020 à 2023

Planning prévisionnel

	Commune	Arrêts	Coût	Coût AOM	Recette de la commune	Recette de la Région	ADAP/Autre
2021	Champdivers	Rue du Finage	28 875,00	20 212,50	4 800,00	9 803,00	ADAP Région
	Champvans	Place du 1er mai	17 341,00	12 138,70	5 202,30		ADAP
	Saint-Aubin	Centre	17 000,00	8 500,00	8 500,00		ADAP Région
	Parcey	Centre	12 500,00	6 250,00	6 250,00		ADAP Région
	Dole	Saint Mauris	40 000,00	28 000,00	12 000,00		ADAP
2022-2023	Choisey	Gagnières 1	20 000,00	10 000,00	10 000,00		ADAP
	Parcey	Centre	12 500,00	6 250,00	6 250,00		ADAP Région
	Gevry	Centre	35 054,00	17 527,00	2 400,00	12 335,00	ADAP Région
	Le Deschaux	salle des fêtes	34 500,00	17 250,00	9 150,00	16 902,00	ADAP Région
	Lavangeot	Ecole-Village	20 000,00	10 000,00	10 000,00		ADAP Région
	Saint-Aubin	Eglise	18 500,00	12 950,00	5 550,00		ADAP
	Dole	Général Béthouart	13 923,60	9 746,52	4 177,08		ADAP

3. La mise en accessibilité de l'ensemble du réseau TGD

■ Le service de substitution



Le service Flexi PMR est réservé aux titulaires d'une carte d'inclusion d'un taux supérieur ou égal à 80 %

Deux véhicules de type Renault traffic PMR sont affectés aux services, ils ont la capacité d'accueillir un utilisateur de fauteuils roulants et trois clients assis.

Les usagers sont pris en charge de point d'arrêt à point d'arrêt.

Chiffres 2019

- 26 utilisateurs sur l'année
- 2 649 voyages réalisés (accompagnateurs + ayant droits)

■ Formation des personnels

Les 18 conducteurs du réseau urbain de Keolis ont suivi une formation pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Cette formation se compose d'un volet théorique et d'un volet pratique.

L'objectif est de permettre aux conducteurs de connaître le contexte législatif, de savoir identifier les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, de maîtriser les règles de communication et de comportement à adopter, d'accueillir et établir un climat de confiance permettant une bonne prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite.



■ Informations et équipements spécifiques

- ❖ Accès PMR de l'agence TGD en gare SNCF de Dole
- ❖ Installation de Bornes d'Information Voyageur aux arrêts les plus fréquentés : Gare SNCF, Théâtre, St Mauris.
- ❖ Information à bord des bus accessibles : visuelles (taille, contraste) et sonores
- ❖ Positionnement des boutons d'ouvertures et d'appels à bonne hauteur
- ❖ Prise en compte des contrastes visuels et police de caractère dans tous les documents de communication et aux points d'arrêt
- ❖ Développement de service numérique : suivi en temps réel sur Smartphone, alerte SMS en cas de perturbation, calculateur d'itinéraire



Téléchargez l'**application**  Pysae et consultez les **horaires** des lignes 1, 2 et 3 en **temps réel**

GRAND DOLE – Place de l'Europe - 39100 DOLE - info@grand-dole.fr



Exemple tête de poteau

Conclusion

Au fil du temps, le Grand Dole a pris en compte l'évolution des recommandations du Cerema suite à la parution du manuel en 2018 « point d'arrêt de bus et de car accessibles à tous : de la norme au confort ».

Le Grand Dole a également appris de ses retours d'expérience. En effet, l'aménagement de certains point d'arrêt réalisés en 2017 ont montré que l'accostage des véhicules pouvaient être encore améliorés.

C'est pourquoi, les prescriptions pour les travaux de points d'arrêt réalisés en 2019 ont évolué dans le but d'améliorer la qualité de conduite de nos conducteurs et de faite, d'assurer une meilleure prise en charge des PMR.

Ces améliorations en matière d'accessibilité seront pris en compte pour les travaux menés avec la Région Bourgogne Franche-Comté mais également avec la ville de Dole pour la requalification du Cours Clémenceau, artère importante du réseau TGD, ainsi que pour le développement de la Rive Gauche, secteur plus commercial avec la construction d'un cinéma et de restaurants.

Les évolutions liées aux nouvelles communications seront également à prendre en compte. Le réseau TGD avec l'expertise du groupe Keolis, reste à jour en développement différents canaux de communication sur l'offre de transport : moteur de recherche et d'itinéraire, suivi en temps réel des lignes TGD, service SMS en cas de perturbation...

Des réflexions sont en cours concernant l'édition des horaires afin d'améliorer la compréhension de l'ensemble des usagers sur la lecture du guide horaire classique.

Les efforts du Grand Dole se prolonge dans le temps prenant en compte les améliorations techniques pour l'aménagement des points d'arrêts, les projets d'urbanisme du territoire et ainsi que les évolutions marketing.